

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour LYON et la Région, à l'Agence J. FOURNIER, 14, rue Comfrot, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 5, place de la Bourse.

LE COMLOT MILITAIRE DU CIVIL BRISSON

Si la démocratie veut être chrétienne elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur.

(LÉON XIII.)

LA JOURNÉE

La fameuse complot militaire contre la République prend toutes les allures d'une manœuvre à double effet de M. Brisson pour discréditer l'armée au bénéfice de Dreyfus et obtenir de la Chambre une grosse majorité.

En prévision d'une grève des chemins de fer, toutes les gares importantes de France sont occupées militairement, mais les mécaniciens et les employés des voies ferrées ne se montrent pas disposés à cesser le travail.

Les quatre puissances ont décidé de repousser toutes les réserves que la Porte avait mises à l'acceptation de l'ultimatum et d'en exiger l'accomplissement immédiat.

Un Complot

Il faut s'attendre à tout avec nos gouvernants, mais du diable si nous nous attendions à la nouvelle d'une conspiration tramée pour l'enterrement de la République française qui serait portée en terre par quatre officiers plus ou moins généraux, le funèbre Brisson tenant les cordons du poêle.

Et pourtant les journaux les plus sérieux du Syndicat, ceux qui n'avaient rien sans billets de banque à l'appui, sont tous d'accord aujourd'hui pour révéler au monde étonné que les généraux de Pellieux, de Boisdeffre, Zurlinden et Mercier (tous ceux que Clémenceau nous a promis d'abattre) ont mis leurs sabres aux pieds du prince Victor et décidé de mener samedi leurs armées contre la capitale.

Vous entendez bien, vous tous qui vous êtes endormis vendredi en République, vous avez dû vous réveiller ce matin samedi sous le règne impérial de Victor I^{er}.

Vous vous frottez les yeux, vous vous croyez bien éveillés et vous avez beau vous tenir à la fenêtre, vous ne voyez « poindre » dans le plus lointain horizon ni cheval ni panache, ni prétendant, ni roi.

Alors, attendez les journaux parisiens du soir. Ils vous apprendront que si vous n'êtes pas serfs des Napoléons, des d'Orléans, du sabre et du goupillon, vous le devez uniquement à l'énergie, au dévouement républicain de M. Brisson qui a déjoué cet infâme complot au moment où la République tremblait sur ses bases, à 9 h. 17, et qui jettera en prison demain au petit jour les ténébreux conspirateurs.

Brisson aura ce soir sauvé la République et les oies du Capitole verront leur renommée éclipsée par celle qu'on s'occupe d'acquiescer à ce noir hibou des Loges maçonniques.

Car il y a un complot, cela est évident.

Complot militaire ? Ah ! la bonne plaisanterie ! On a traîné dans la boue l'armée et ses chefs sans réussir à les faire sortir du mutisme que la loi leur impose et leur patriotisme a subi sans broncher tous les outrages d'une bande méprisable de gueux payés pour une besogne infâme par l'or juif.

savamment l'une contre l'autre en viendrait à la fusillade.

Mais l'ouvrier, malgré les menées des chefs dreyfusards, de grévistes agents provocateurs qui parurent devant les tribunaux encore nantis de l'or du Syndicat, n'a pas tiré contre la troupe et le soldat n'a pas eu à charger.

Aux véritables conspirateurs des Loges et des Ghetos il fallait du sang pour nourrir dans l'âme du prolétariat la haine de l'armée qui n'y voulait pas naître.

Le sang n'a pas coulé malgré les précautions prises pour assurer la collision.

Alors on invente autre chose, on fabrique un complot.

C'est à la portée du premier Brisson venu d'accuser des gens qui ne peuvent pas se défendre.

Avant qu'il soit obligé de fournir la preuve de racontars grotesques, de démontrer sa perfidie avec l'innocence des chefs incriminés, peut-être espère-t-il que la patience des généraux se lassera, qu'ils se révolteront devant tant d'ignominies accumulées et qu'il trouvera enfin le complot ou l'apparence de complot qu'il lui faut pour consommer la perte des victimes désignées par les Loges.

Le plan de la Juiverie et des Loges s'accuse. Elles ne reculeront devant aucun chambardement pour sauver Dreyfus et pour perdre à sa place ceux qui l'ont condamné.

Brisson n'est président du conseil que pour accomplir la menace prophétique de Reinach.

Il sacrifiera, s'il le faut, la France à Dreyfus, et comme il allait être chambardé par la Chambre, il veut, la menaçant de menées césariennes, faire la concentration des idiots et des lâches et s'assurer ainsi une majorité pour continuer ses services à la Juiverie.

Mais si quelqu'un pouvait tuer notre République, ce serait ce Brisson qui la fait mépriser, qui la fera haïr.

A bas les traitres ! A bas les conspirateurs ! Soit. Cela se résume ainsi : « A bas Brisson ! »

MARTEL

LA GRÈVE PARISIENNE

A la fin de la semaine dernière, la grève dite des terrassiers a dégénéré en grève quasi générale de presque tous les ouvriers du bâtiment. Aux terrassiers se sont joints les démolisseurs, les charretiers, les débardeurs des canaux, les serruriers, les maçons, les tailleurs et scieurs de pierre, les peintres, les zingueurs, plombiers et couvreurs, les menuisiers, les scieurs mécaniques, les ébénistes et ouvriers similaires. Le *Matin* estimait que le nombre des grévistes était de 45.000.

Ça et là, les grévistes qui portaient atteinte à la liberté du travail ont été repoussés par la troupe ; dans différentes villes avoisinant Paris, les garnisons ont été consignées en vue d'incidents qui pourraient les obliger à servir de renfort à la garnison de la capitale.

On semble craindre que d'autres corps et métiers ne se joignent au mouvement gréviste ; cependant il paraît très probable que ni les compagnies des omnibus ni les employés de chemins de fer ne chômeront ; ils n'ont pas l'opinion pour eux. Le syndicat de l'alimentation, après duquel ont été faites des tentatives d'embauchage à la grève, ne paraît pas disposé à les écouter. Du reste, des mesures ont été prises par l'autorité militaire, pour qu'en cas de grève des boulangers, les manœuvres fournissent le pain nécessaire à la consommation des Parisiens.

Diverses remarques font donner à cette grève — et la supposition est assez plausible — en outre des revendications assez justes des ouvriers, des causes dont ceux-ci ne soupçonnent peut-être pas la portée. Il paraîtrait, c'est un fonctionnaire qui l'a constaté, que tous les grévistes arrêtés sont porteurs de sommes d'argent importantes. Sont-ils payés pour ne pas travailler et faire du tapage ? En outre, les demandes de secours, ordinairement nombreuses en pareille circonstance, ont plutôt diminué aux sièges des sociétés de secours mutuels. Cela donne évidemment à supposer que la grève est soutenue par des gens — du dehors ou du dedans, peut-être tous les deux — qui

ont intérêt à la voir continuer et se généraliser.

L'Éclair fait remarquer que « des gens sans aveu suivent les bandes de grévistes dans les rues, toujours prêts à frapper les premiers lorsqu'une altercation s'élève entre grévistes et travailleurs. On n'est pas éloigné de croire que la grève est fomentée par certaines personnes dans un but politique. Dans les couloirs du conseil municipal on expliquait hier — il y a quatre ou cinq jours — qu'on réaccusait parmi les meneurs de la grève à outrance, « parmi ceux qui engageaient les ouvriers à ne pas reprendre le travail même si on leur donnait satisfaction », tous les adversaires du Métropolitain, tous les tramways de pénétration et de l'Exposition. Comme il y a d'intérêts français, les ennemis de la France « veulent ».

Pour cette raison et pour plusieurs autres, la cessation prompte de la grève est une question de patriotisme. Il serait grandement souhaitable qu'après ce très grave et fâcheux incident, on s'occupât de réglementer en France, comme cela se fait en Belgique, ce que nous appelons les conditions du travail, principalement la série des prix, par une entente commune entre les conseils municipaux et les syndicats professionnels. De cette façon, pour exécuter les travaux des villes, les entrepreneurs, obligés d'accepter le règlement ne pourraient plus imposer leurs exigences aux ouvriers et ratraîner sur les salaires les rabais qu'ils font en soumissionnant les travaux. La plupart des conseils municipaux aiment mieux patauger dans la politique.

X...

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Samedi, 15 octobre. — 288 jour.
Lever du soleil, 6 h. 22 ; coucher, 5 h. 9.
Lune, N L
Sainte Thérèse.
Sainte Aurélie.
— Tirages avec lots : Paris 1871 (200 000 fr.), Lyon 1880 (50 000 fr.), Marseille 1877 (100 000 fr.), Panama (250 000 fr.).
— 1896. — La « France Libre » publie la liste des députés de Lyon au grand conv. de 1896.

LES VŒUX DU SYNDICAT DREYFUSARD

M. Brisson et son vif M. Ranc, ainsi que toute la syndicat dreyfusarde, escompte de la part de l'armée de Paris une tuerie de grévistes, dans l'espoir que cette fusillade, bruyante le peuple avec l'armée, rallierait au dreyfusisme la population parisienne encore hésitante.
Heureusement, se stratagème sans nom, trouvé par le Tartuffe franco-maçon a transpiré partout.
Nos radicaux à la remorque de Brisson ne se montrent pas autrement effrayés de cette vilaine ; mais ils commencent à douter du succès.
« Paris est préné, disent ces bons patriotes, l'affaire ratera ! »
Qu'ils sont chevaleresques, quels nobles cœurs, quels Français de race ces révolutionnaires, ces amis du peuple qui fondent tout leur espoir sur une hécatombe d'ouvriers !

LE LANGAGE D'UN DREYFUSARD DE MARQUE

« Non seulement la crise actuelle n'offre aucun danger sérieux, mais il n'y a pas même crise. Jamais Paris n'a été moins préoccupé, moins troublé et plus joyeux. Les cabarets à la mode foisonnent de clients, les théâtres font le maximum, le commerce prospère ; que vont-ils nous de mieux ? Les histoires que donnent les journaux sont des contes à dormir debout ! Il n'y a ni syndicat, ni complot ; la Cour de cassation revisera elle-même le procès ».

« Paris recueillera Dreyfus sous des arcs de triomphe festonnés de fleurs et de verdure et le colonel Picquart, proclamé le Bayard des temps modernes, sera nommé ministre de la guerre. Quant à l'Exposition, elle n'a rien à redouter de la grève. Nous avions déjà une avance de six mois ; que nous importe le chômage actuel ? La grève ne constitue qu'un accident passager. Paris, notre sublime Paris, ne s'en porte pas plus mal. C'est un fureur, un tout petit fureur qui le dérange en ce moment. Ce bôdo ne lui fera courir aucun risque ».

« La Ligue de Patriotes ! quelle vaste blague ! Déroulède est un Don Quichotte qu'on calmera en faisant jouer sa « Moabite » à l'Odéon. C'est tout ce que demande, en somme, le barde. Un théâtre subventionné pour représenter ses tragédies. Voilà tout le programme de Déroulède ! En ce qui concerne les « patriotes », je les connais : ce sont des bicyclistes. Eh bien ! nous leur ferons construire un gigantesque vélodrome. Sommes nous assez gentils ? »

Ainsi monologuait M. Bourgeois, dédicataire étendu sur un canapé dans un coquet boudoir capitonné de soie blanche, comme un socialiste qui a résolu pour lui la question sociale.

encore quinze jours, c'en est fait de notre grande hermine. Nous ne serons prêts ni pour le 1^{er} avril, ni pour le 1^{er} mai 1900. C'est à peine si nous arriverons à temps le 1^{er} juillet. Voilà pour l'Exposition. Quant à l'œuvre Picquart, dites bien, que cette œuvre prend les plus inquiétantes proportions. Picquart est un vrai brigand et son dossier contient des faits tellement graves que les débats des procès ne sauraient se dérouler qu'à huis-clos ! »

Lequel des deux faut-il croire ? de Bourgeois ou de Sarrien ?

Ni l'un ni l'autre — c'est le plus sûr.

EN ALLEMAGNE

Vient de paraître :

NOUVELLE BROCHURE ILLUSTRÉE
Enfin le voile est levé par la brochure d'après la source authentique de FRIEDMANN et J. RABES.
Le capitaine DREYFUS sauvé !
La bande de faussaires est démasquée !
Chute des généraux de la France
Le suicide du COQUIN HENRY
avec le RASOIR FERMÉ
ou le pistolet d'ordonnance
LA VICTOIRE DE ZOLA POUR LA VÉRITÉ ET LA JUSTICE
Le capitaine Alfred Dreyfus dans son voyage de libération
Il reçoit sa femme et ses enfants chéris
Le grand krach des Jésuites et des antisémites à Paris

Le gredin DU PATY DE CLAM
afré à Rome. Toute la clique s'est évanouie, et les autres « Messieurs » du gouvernement (?) (mot à mot : de la puissance dirigeante) se lavent les mains dans l'« Innocence ». Jolie bande au dix-neuvième siècle.

L'ENTRÉE TRIOMPHALE DE ZOLA À PARIS

La porte ouverte à la révolution
N'y a-t-il pas raison de dire que l'officier Dreyfus a cessé d'être judiciaire ou confessionnelle pour devenir une affaire nationale.
C'est à notre armée tout entière qu'on s'en prend, c'est-à-dire à ce qui nous reste de force et de puissance pour défendre nos intérêts, notre territoire, nos lois, nos libertés. Par contre, c'est autour de notre armée que se pressent tous les Français de belle roche qui n'ont pas de représentations à exercer contre la France. C'est le cri de « Vive l'armée ! » qui est devenu l'expression de la protestation patriotique.

EN ALLEMAGNE TOUJOURS

Le dreyfusisme en cartes postales illustrées.
L'épidémie des cartes postales illustrées sévit en Allemagne ; on y exploite naturellement toutes les actualités, même les actualités françaises, comme celle de l'affaire Dreyfus Zola.
La carte postale est dans ce pays, après ou avant la presse, l'agent le plus actif et le plus puissant dans la trituration de cette pâte qui s'appelle l'opinion.
Elle est joliment l'opinion qu'on a de nous et de notre armée à-bus derrière le Rhin, faite d'ailleurs comme elle est, avec les dégoûtements nationaux et les basses fesses de la « Aurore » et autres agences judaïques qui prolongent leurs tagueux par-delà l'Alsace et la Lorraine, jusque dans la bonne ville de Berlin chère aux socialistes.

Jugez d'ailleurs d'après les spécimens qui nous sont envoyés d'Allemagne :
N° 1 (éditeur Vogel, à Leipzig) : Bouffes françaises ou la Justice dans la grande nation au XIX^e siècle : An I^{er} acte, on fabrique des documents, au 2^e, on déclare qu'ils sont vrais, au 3^e, on prie le colonel Henry de vouloir bien se rassurer... et l'ensemble est parfaitement indécent et rasant.

N° 2. Retour et Départ ! retour triomphant de Dreyfus sur un bateau (quel bateau ! insubmersible !) avec Zola et Labori comme pilotes, la justice (toujours symbolisée, les Allemands !) La louche gâtée qui conduit à l'île du Diable tout l'état-major.

N° 3. — En français : Changez de place ! même thème ; seulement ici, le géant, le Goliath et Samson moderne Emile Zola tient le premier rôle et fait toute la besogne.

Voilà qui est flatteur pour nos dreyfusards ! A quand chez nous les cartes postales dreyfusardes ? Au nom des collectionneurs, qu'elles soient moins inesthétiques que celles que nous avons sous les yeux... et moins démentiellement insultantes pour l'honneur français !

Qu'ils nous laissent donc laver notre linge sale chez nous.

MISS GOULD

Le femme la plus populaire des États-Unis en ce moment, c'est Miss Helen Gould, que nos confrères d'outre-mer appellent : « the popular idol of the day ».

Miss Helen Gould a fait un noble emploi de son immense fortune en fondant, à New York, une association féminine destinée à secourir les blessés militaires qui reviennent de Cuba.

Des sommes considérables ont été dépensées à cet effet. Miss Gould s'est consacrée à sa tâche humanitaire avec une abnégation digne des plus grands éloges. Elle a même mis sa princière résidence de Lyndhurst à la disposition des soldats convalescents.

Depuis le commencement des hostilités, Miss Helen Gould a prodigé sans compter sa fortune et son dévouement, en créant des hôpitaux, des sanatoria et des installations alimentaires. La sanatoria n'a pas été facile, et Miss Gould a dépensé bien souvent la journée de « huit heures », prenant à peine le temps de faire un sommaire repas.

Les Américains sont pleins d'admiration pour la généreuse conduite de Miss Helen Gould, qui remplit avec une modestie et une grâce charmantes son rôle de femme bienfaisante.

au portrait et dessus, il n'y aurait vraiment pas trop de mal à en dire.
Il est vrai que, même avec autant de cœur, toutes n'auraient pas les mêmes moyens que miss Helen Gould de venir largement au secours des malheureux.

MES CISEAUX

Faubourg Saint-Antoine, chez un fabricant de meubles :
— Je vois avec plaisir qu'on n'est pas en grève dans l'ameublement.
— C'est vrai, monsieur... au moment où une simple table de chêne se vend facilement l'entre-deux mille francs !

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

Il paraît se confirmer, disent les *Débats*, que le mouvement diplomatique nécessaire par la nomination de M. Paul Cambon à Londres serait arrêté dans les liges suivantes :
M. Patenôtre, ambassadeur à Madrid, remplacerait M. Cambon à Constantinople.

D'autre part, le gouvernement espagnol pressenti avait déjà donné son consentement à la nomination à Madrid de M. de Montholon, actuellement à Berne.
Enfin, M. Nisard, directeur politique au quai d'Orsay, irait à Berne.

DÉPART DU TSAR

Londres. — Le correspondant du *Daily Mail* à Copenhague annonce que le tsar a ajourné à lundi son départ pour la Russie.
Avant son départ, il recevra en audience particulière l'amiral Gervais, envoyé spécial de la République française.

LA CRISE CHINOISE

Un télégramme de Pékin au *Daily Mail* annonce que 33 marins italiens, avec un canon, sont arrivés dans la capitale et que les détachements français et japonais sont attendus dans deux jours.

Pékin est, pour le moment, plein de soldats chinois. La ville est très tranquille. L'empereur est toujours surveillé par les gardes de l'impératrice douairière.

ACCIDENT DE MANÈVRES

Tarbes. — Pendant les manœuvres ayant eu lieu hier sur le plateau de Gers, à l'occasion de la période de service des territoriaux, le cheval du colonel Bernard, commandant le 14^e d'artillerie s'est cabré, renversé sur lui et lui a fracturé la jambe.

Les médecins espèrent que la fracture ne nécessitera pas l'amputation.

LE « CYCLONE »

Cherbourg. — Les essais du *Cyclone* ont été interrompus au bout d'une demi-heure environ par un échouement de la glissière du cylindre arrière de la machine de triboir.

L'AFFAIRE DREYFUS

Le Prétendu Complot

COMMENT ON FABRIQUE UNE CONSPIRATION

Paris. — La Sturété générale s'est efforcée de réunir les éléments d'un complot contre la République.

Quelques indices, recueillis ce matin, habilement groupés, vont servir à étayer les éléments d'une conspiration. Voici ce qu'on nous a déclaré ce matin à la Sturété générale :

« Le duc d'Orléans ne pouvant venir à Paris à établir le quartier général de ses lieutenants à l'hôtel Ritz, où se trouvent réunis en ce moment la plupart de ses amis et où chaque jour d'importantes réunions ont lieu.

« Dans l'une de ces dernières, à laquelle assistaient le prince Henri d'Orléans et le duc de Luynes, on a établi la liste des officiers et des fonctionnaires sur lesquels on pouvait compter.

Parmi ces derniers se trouve, chose étrange, un ancien préfet de police de la République, actuellement ambassadeur en disponibilité et que le duc d'Orléans a pu apprécier lui-même dans des circonstances difficiles. De nombreuses personnalités anglaises participent à la préparation de ce mouvement politique, notamment le duc de Manchester qui vient d'arriver et qui se trouve on ne sait comment, ni pour quel motif, mêlé à cette aventure. L'agent secret du duc d'Orléans est une dame charmante qui, descendue à l'hôtel Ritz, s'occupe beaucoup de la cause royaliste. La politique et le théâtre se touchent parfois d'assez près. Le duc d'Orléans viendrait à Paris pour la rentrée des Chambres et risquerait l'aventure.

D'autre part, nous savons que M. Brisson a donné l'ordre de surveiller tous les généraux de Paris et d'examiner les allées et venues des officiers

qui peuvent venir à Paris pour un motif ou pour un autre.

Des rapports extraordinaires (et sans doute fantastiques) ont été remis à M. Brisson personnellement sur les actes et les paroles des chefs de notre armée.

Le général Chanoine, qui devait se rendre aujourd'hui à Chaumont, ne quittera pas Paris.

Des bruits extraordinaires ont couru ce matin. On annonçait que des mandats d'arrêt avaient été décernés contre plusieurs généraux et contre M. Jules Guérin, président de la Ligue antisémite. (Voyez-vous Jules Guérin monarchiste.)

Notre enquête nous a donné l'assurance qu'il n'y avait rien de vrai dans tous ces racontars.

En Bourse, on a fait courir le bruit que le général Zurlinden et deux autres généraux ont été arrêtés la nuit dernière et seraient actuellement au fort du Mont-Valérien.

LE SILENCE MOTIVÉ DE M. BRISSON

Paris. — La nouvelle lancée ce matin par quelques journaux, qu'un complot militaire se tramait contre le gouvernement, a causé une certaine émotion dans les milieux politiques. De nombreux membres du Parlement sont venus aux renseignements au ministère de l'Intérieur. Mais à eux, comme aux journalistes qui se sont présentés, le chef de cabinet de M. Brisson a déclaré qu'il n'avait rien à communiquer à ce sujet.

Donc ni démenti ni confirmation. La consigne, place Beauvau, est pour le moment de se taire.

Par contre, il se confirme qu'hier, dans la soirée, des députés auxquels s'étaient joints quelques amis politiques, se sont rendus auprès de M. Brisson pour le mettre au courant des renseignements très précis, selon eux, qu'ils avaient sur le complot en préparation.

M. Brisson s'occupe à cette heure de les faire contrôler.

C'est la seule explication que nous recevons. De 11 heures à midi, M. Brisson a conféré avec M. Léon Bourgeois et le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Nous savons de par ailleurs que s'il y eut un complot formé, ce fut du côté du Syndicat, qui s'efforçait d'amener des républicains à main armée contre les grévistes, afin de rendre l'armée odieuse à la population parisienne.

LA PRESSE DREYFUSARDE

Paris. — *L'Aurore*, la *Petite République*, le *Rappel*, le *Matin* le *Siècle*, tous plus dreyfusards les uns que les autres, disent, ce matin, qu'un attentat était préparé contre le gouvernement actuel.

Le *Matin* s'exprime ainsi :

« Un bruit fort grave à la fois et très invraisemblable, s'est répandu cette nuit. A la faveur du mouvement considérable des troupes, nécessaire par les grèves parisiennes, quelques personnalités militaires auraient projeté de prendre des dispositions pour arrêter brusquement les polémiques qui leur déplaisent. »

De ce que ces journaux vendus au syndicat affirment cela, nous sommes nous, convaincus du contraire !

C'est si vrai qu'au moment où nous écrivions ces lignes nous arrive la dépêche suivante :

Paris. — On nous autorise à démentir d'une façon formelle la nouvelle donnée par certains journaux du matin annonçant qu'une conspiration militaire serait ourdie et qu'un coup d'Etat se préparait.

Contrairement à ce qui a été dit, le général Chanoine n'a jamais dû quitter Paris.

Demain, il assistera au conseil de cabinet qui doit se tenir au ministère de l'Intérieur.

CE QUE L'ON EN PENSE DANS LES MILIEUX POLITIQUES

Au Sénat

A la suite de l'entrevue du ministère de l'Intérieur, on disait dans certains milieux ordinairement bien informés que le plan de M. Brisson était de faire publier maintenant que le gouvernement a été mis au courant d'une correspondance secrète qui serait échangée entre le prince Victor et deux généraux. Ces deux généraux qu'on voudrait viser seraient les généraux de Boisdeffre et de Pellieux, auxquels M. Brisson n'aurait pas pardonné leur attitude de ces derniers temps.

Suivant d'autres, toute la combinaison machinée au ministère de l'Intérieur tendrait également à compromettre le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris.

Malheureusement pour M. Brisson, il n'aurait pu obtenir, suivant les

mêmes bruits, le concours du général Chanoine, ministre de la guerre, qui se refusait à laisser attaquer sans raison ses collègues, dont il connaît la loyauté.

Nous avons voulu savoir si les sénateurs, qui ont prouvé comment ils savaient défendre la République, lors du boulangisme, se préoccupaient de ces informations sensationnelles.

Les sénateurs présents à la galerie des Bustes de la salle des conférences causaient en effet des racontars de la matinée.

L'un d'eux les tenait pour fantaisistes au premier abord parce qu'ils avaient été lancés en même temps par plusieurs journaux : notoirement de la cause de Dreyfus et que cette étrange coïncidence leur enlevait une grande partie de leur vraisemblance.

On y sent trop la manœuvre dirigée contre les chefs de l'armée et l'on voit trop quel intérêt on peut avoir à discrediter dans l'opinion républicaine les officiers de l'Etat-Major.

Un autre, au contraire, un radical farouche, affirmait qu'il fallait tout craindre de l'état-major actuel, dont la majorité est dévouée aux idées cléricales.

Tous deux arrivaient, du reste, à la même conclusion, qu'une tentative de coup d'Etat était absurde et ne pouvait avoir aucune chance de succès.

D'autres sénateurs expliquent que les craintes qui se sont manifestées sur l'état de l'opinion sont dues aux polémiques récentes qui se sont accentuées au moment de la démission de M. Cavaignac, et à ce que les chefs de l'armée ont été fort malmenés par plusieurs journaux.

D'autre part, le gouvernement se serait préoccupé de certaines dépêches adressées de Paris, sans signature, à des généraux en province et conçues dans des termes presque identiques.

Il y serait question de la maladie d'un parent et il a paru étrange que les parents de plusieurs officiers généraux fussent malades au même moment aux quatre coins de la France.

On a aussi rapproché de cette agitation une récente interview de M. Dufeuille, démentant la prochaine rentrée en France du duc d'Orléans sans que personne ait auparavant parlé de cette rentrée.

Nous donnons ces indications pour ce qu'elles valent, mais il est certain qu'au palais du Luxembourg, les fidèles de la Chambre Haute restent aussi calmes et aussi peu inquiets que les bustes en marbre de la célèbre galerie. M. Vallon, le père de la Constitution, qui était précisément très entouré, résume la situation de la façon suivante : « On dit qu'il n'y a jamais de fumée sans feu. Cela se présente cependant cette fois. Tous ces racontars sont une simple plaisanterie. »

Une simple plaisanterie : il est bien bon ce père de la Constitution. C'est une canaillerie de plus de la part du syndicat Dreyfus. Canaillerie qui pourrait bien coûter cher un jour aux juifs et à leurs défenseurs.

Au ministère de la guerre
Paris. — A propos du complot militaire, le Temps s'exprime ainsi :
Au ministère de la guerre on dément d'une façon formelle la nouvelle du complot, et on ajoute que le général Chanoine ne devait pas quitter Paris samedi.

Quant aux télégrammes mis en cause, il peut se faire qu'on ait interprété de travers quelques-uns de ceux qui ont été échangés avec les divers points du territoire, à l'occasion des mouvements de troupes dont tout le monde connaît la cause.

Il ne resterait donc rien de ces étranges rumeurs qui ne seraient probablement produites que par l'inquiétude causée, en province surtout, par les voyages de troupes et au sentiment de malaise qu'inspirent de plus en plus les pénibles circonstances que nous traversons.

LES JOURNAUX ÉTRANGERS
DREYFUSARDS

On a saisi hier matin à la frontière, sur l'ordre du ministre de l'intérieur, le numéro 41 des *Humoristische Blätter* de Vienne, contenant des dessins que le gouvernement a estimés injurieux.

L'un de ces dessins représente la France qui regarde M. Brisson très occupé à couper en petits morceaux la queue d'un chat sur lequel sont écrits ces mots : « Affaire Dreyfus. »

L'EXTRADITION D'ESTERHAZY

Londres. — Le *Exchange Telegraph* Compagnie dit que les solliciteurs du commandant Esterhazy ont demandé à sir Edward Clarke si, dans le cas où le gouvernement français demanderait l'extradition de leur client, la loi livrerait celui-ci.

Sir Clarke est d'avis que, dans le cas en question, il serait impossible d'obtenir cette extradition. Le commandant Esterhazy est encore à Londres.

LA MISSION MARCHAND

L'incident Fashoda n'aura pas de suites
Vienna. — L'opinion générale sur l'incident de Fashoda est qu'il n'aura pas de conséquences fâcheuses et que les sonnaits de lord Salisbury d'une entente pacifique seront réalisés.

Le cabinet anglais, dit-on, arrivera à procurer au gouvernement français, une excuse pour céder.

La proposition d'arbitrage émanant de la Russie ne peut être considérée sérieusement. Les droits de l'Egypte et de l'Angleterre sont tellement clairs (?) qu'il n'y a pas besoin d'arbitre.

Le monde des affaires

Londres. — Le monde des affaires malgré la hausse de l'escompte de la Banque d'Angleterre est plutôt unanime à approuver l'attitude du gouvernement.

Tous les journaux reproduisent le discours d'Espom avec des titres fantaisistes.

Les journaux

Du *Daily News* :
Nous sommes tous désireux de vivre en paix avec nos puissants voisins d'Outre-Manche et une conflagration entre les deux grandes nations de l'Europe serait une calamité. Mais l'heure est venue de reconnaître que les relations amicales ont besoin de réciprocité pour être continuées. Sur cette question d'Egypte la Grande-Bretagne a pris son parti et, par la publication du Livre Bleu, lord Salisbury a évité toute possibilité de retraite.

LES TROUBLES DE CRETE
Une note à la Porte
Paris. — On télégraphie de Rome : Les quatre puissances ont décidé de repousser toutes les réserves faites dans la réponse de la Porte à l'ultimatum.

Elles vont envoyer une note au sultan à ce sujet, en lui rappelant que les troupes turques devront avoir évacué complètement la Crète dans le délai spécifié.

LES MÉMOIRES DE BISMARCK

La publication des mémoires de Bismarck par le *Matin* provoque en Allemagne des colères vraiment suggestives. Après beaucoup d'autres dépêches qui nous avaient de cette impression produite sur nos voisins, voici celle que nous recevons aujourd'hui :

Berlin, 13 octobre.
« Les *Dernières Nouvelles* de Leipzig publient un violent article contre l'ouvrage de Busch. « Il fourmille, dit ce journal, de mensonges et de faux. Busch s'approprie indûment, en outre, les documents qu'il a pu avoir entre les mains. Selon le professeur Schweninger, la version de Busch sur les habitudes de Bismarck n'est qu'un tissu d'infâmes mensonges. »

N'oublions pas que l'on a besoin en Allemagne de lancer d'autres mémoires du prince — soigneusement expurgés, ceux-ci !

GRAVES INCIDENTS A LA COTE D'IVOIRE

Paris. — De graves incidents viennent de se produire à la Côte d'Ivoire. Une colonne composée de miliciens et de tirailleurs, qui avait été envoyée pour réprimer une émeute chez les Boubourys, a subi un échec et a été obligée de se replier, après avoir eu sept morts, dont un officier, et dix blessés.

Les Boubourys qui sont établis près de Grand Bassam, enhardis par leurs succès, se disposaient à traverser la lagune et à marcher sur Jacqueville, centre commercial important, où sont installées des factoreries.

Une dépêche reçue hier invite les maisons correspondantes à ne plus expédier de marchandises à Jacqueville.

Il y a quelques semaines, un autre incident s'était produit dans la même colonie. L'agent d'une maison anglaise, M. Burges, et le mécanicien de la canonnière le *Diamond* avaient été assassinés et coupés en morceaux.

La Grève parisienne

La grève des employés du chemin de fer

L'armée sur les voies ferrées
Paris. — Les soldats du 51^e de ligne sont postés à l'entrée des bureaux de la Compagnie de l'Ouest, rue de Rome, dans la cour faisant face à la place du Havre. D'autres soldats de la ligne se promènent. D'autres sont assis sur les bancs placés au bas des marches de la salle des Pas-Perdus.

Dans la cour de l'arrivée, rue d'Amsterdam, les mêmes précautions sont prises. Sur toute la ligne, des patrouilles sont postées. Aux alentours de la gare, quelques-uns de ces patrouilles sont guidés par des gardiens de la paix.

La gare d'Orléans est occupée, ce matin, par deux compagnies d'infanterie et par une compagnie du génie. Les gares du Luxembourg et du Port-Royal sont également gardées par des soldats du 115^e d'infanterie.

On a constaté ce matin aucune défection dans le personnel.

Des détachements du 39^e, du 112^e et du 5^e génie y compris le colonel de ce dernier régiment sont à la gare Montparnasse. A la gare de Lyon, l'intérieur de la gare, de la salle des Pas-Perdus et les quais sont occupés par le 82^e de ligne, mais l'occupation n'est pas limitée à la gare. Sur le parcours de la ligne jusqu'à Brest-Centre, toutes les gares de dépôt sont gardées par les soldats.

Lille. — Toutes les gares et postes d'aiguillages du réseau du Nord sont occupés militairement. On ne signale aucun incident.

Le service se fait d'une façon régulière.
Les permissionnaires de la région ont reçu l'ordre de rejoindre immédiatement leurs garnisons. Une compagnie de cent hommes du 48^e d'infanterie occupe la gare. Le 16^e bataillon de chasseurs à pied n'a pas quitté la ville, mais est tenu prêt à intervenir en cas de troubles ou de manifestations dans la rue.

Roubaix. — C'est un détachement de gendarmes qui garde la gare. Jusqu'ici aucun incident ne s'est produit.

St-Omer. — Une tentative de déraillement a été commise, mais on la croit antérieure à la déclaration de la grève. Il n'y a pas eu du reste d'accident de personnes.

Arras. — Toutes les troupes de la garnison sont consignées.

Le Havre. — Depuis ce matin, le port est occupé militairement par deux sections du 119^e d'infanterie sous les ordres d'un lieutenant.

Aucun vide ne s'est produit dans les rangs du personnel des chemins de fer. Le chef de gare a déclaré qu'aucune défection n'était à craindre parmi le personnel placé sous ses ordres.

La loi du 15 juillet 1845 et la grève générale des employés des chemins de fer.
Paris. — De nombreuses discussions ont eu lieu au sujet d'une grève générale possible des employés et ouvriers des chemins de fer.

Dans les articles qui ont été publiés jusqu'à propos de cette éventualité il a été parlé de poursuites pour infraction à la loi de 1845 sur les syndicats professionnels et de mesures de mobilisation à prendre à l'égard des grévistes. On a cité des articles du code d'instruction criminelle et pénal, etc., mais personne n'a pensé à rappeler qu'il existe une loi de protection portant la date du 15 juillet 1845 et intitulée : Loi sur la police des chemins de fer, qui dans ses articles 16, 17, 18 et 25, dans le titre 3 des mesures relatives à la sûreté de la circulation sur les chemins de fer, a prévu les cas qui pourraient se produire au cours des périodes troubles et les a énoncées ainsi qu'il suit :

Art. 16. — Quiconque aura volontairement détruit ou dérangé la voie du chemin de fer, placé sur la voie un objet faisant obstacle à la circulation ou employé un moyen quelconque pour entraver la marche des convois et provoqué la sortie des rails sera puni de la réclusion. S'il y a eu homicide ou blessures, le coupable sera dans le premier cas puni de la peine de mort et dans le second de la peine des travaux forcés à temps.

Art. 17. — Si le crime prévu par l'article 16 a été commis en réunion séditieuse, ou rébellion, ou pillage, il sera imputable aux chefs, auteurs, instigateurs et provocateurs de ces réunions, qui seront punis comme coupables du crime et condamnés aux mêmes peines que ceux qui l'auront personnellement commis, mais même que la réunion séditieuse n'aurait pas eu pour but direct et principal la destruction de la voie du chemin de fer.

Toutefois, dans ce dernier cas, lorsque la peine de mort sera applicable aux auteurs du crime, elle sera remplacée à l'égard des chefs, auteurs, instigateurs ou provocateurs de réunion, par la peine des travaux forcés à perpétuité.

Art. 18. — Quiconque aura menacé par écrit, anonyme ou signé, du genre des crimes prévus par l'article 16, sera puni d'un emprisonnement de 3 à 5 ans.

Dans le cas où la menace aurait été faite avec ordre de déposer une somme d'argent dans un lieu indiqué et de remplir toute autre condition.

Si la menace n'a été accompagnée d'aucun ordre ou d'aucune condition la peine sera de 3 mois à 2 ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 à 500 fr.

Si la menace avec ordre ou condition a été verbale, le coupable sera puni d'un emprisonnement de 15 jours à 6 mois et d'une amende de 25 à 300 fr.

Art. 25. — Toute attaque ou violence et voies de fait envers les agents des chemins de fer, des administrations et de leurs fonctionnaires sera punie des peines applicables à la rébellion suivant les distinctions faites par le Code pénal.

Le syndicat Guérard
Paris. — Le conseil d'administration du syndicat des chemins de fer a tenu une réunion ce matin à son siège social.

Cette réunion a été secrète. M. Guérard et tous les membres du conseil y assistaient.

Le mouvement en faveur de la grève, chez les syndiqués des chemins de fer ne s'est pas encore dessiné ce matin.

Huit abstentions se sont produites à la gare des Batignolles, 9 à la gare du Nord et quelques autres à la gare de l'Est et à la gare de Lyon.

A la gare d'Orléans, aucune abstention ne s'est produite, mais, comme sur tous les autres réseaux, on a constaté un très petit nombre de voyageurs. Ces résultats ne doivent pas être considérés comme définitifs.

La journée nous apprendra si véritablement les employés des chemins de fer obéissent au mot d'ordre parti de Paris.

Dans le dernier congrès du mois d'avril, la moitié des délégués du syndicat Guérard s'était prononcée pour la grève générale.

Les votes émis par ces mêmes délégués à la suite de la consultation faite ces jours-ci par le conseil d'administration sembleraient prouver, s'ils sont exacts que la situation des esprits est légèrement modifiée et que les syndiqués ne trouvant pas encore le moment venu pour se mettre en grève, M. Guérard et son conseil ont été amenés à proposer pour la cessation du travail par suite de l'attitude des autres corporations en grève qui attendaient la marche en avant du syndicat des chemins de fer pour réunir à leur cause, non seulement tous les syndicats mais encore tout le prolétariat.

La décision du syndicat des chemins de fer est arrivée ce matin au moment même où d'autres corporations reprenaient le travail.

On ne peut augurer quel sera le résultat.

Paris. — On ne sait si vraiment, ainsi que la nouvelle en a été donnée dans la soirée d'hier, le mouvement gréviste décrié par le syndicat Guérard devait commencer ce matin.

En tout état de cause nous ne pouvons que constater le fait établi par les renseignements que nous avons recueillis ce matin aux directions respectives des cinq grandes compagnies des chemins de fer. Aucune absence n'a été signalée dans les divers services. Le personnel est au grand complet.

Les dispositions nécessaires sont d'ailleurs prises sur les réseaux pour obvier à tout dérangement de service et les vides qui pourraient se produire dans les rangs des ouvriers et employés seraient immédiatement comblés.

Perquisitions chez M. Guérard
Pontoise. — Le parquet de Pontoise a reçu hier du parquet de la Seine une commission rogatoire à l'effet de perquisitionner chez M. Guérard, secrétaire du syndicat des chemins de fer, qui est domicilié à Lagny.

Le juge de paix de cette ville a reçu ce matin une commission rogatoire à l'effet de se transporter chez M. Guérard.

Perquisitions
Un grand nombre de perquisitions ont été opérées au domicile des membres du conseil d'administration du syndicat des chemins de fer.

Les personnes contre lesquelles des mandats de perquisition sont décernés sont inculpées de faiblesse d'âme associée à l'infonctionneuse dans les conditions prévues par la loi de 1884 sur les syndicats.

Le but de cette mesure judiciaire était donc d'établir le fonctionnement légal du syndicat des travailleurs du chemin de fer.

Un noble langage
Paris. — M. Humbert, président de la Fédération générale des mécaniciens et chauffeurs de France et d'Algérie, adresse la communication suivante :

« Camarades,
« Des ambitions étrangères à la corporation des agents des chemins de fer ont déclaré la grève à la suite de délibérations mystérieuses et sans contrôle, alors que les plus graves questions, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, préoccupent les patriotes.

Nous estimons que désorganiser les services publics et tenter de paralyser l'activité nationale au risque d'affaiblir Paris, constitue un crime de lèse-patrie.

« A qui M. Guérard fera-t-il croire qu'il suffirait d'un geste de lui pour remettre sur pied, soudainement, l'œuvre si délicate de la mobilisation qu'une grève générale compromettrait assurément ? C'est de la folie pure.

« Mécaniciens et chauffeurs, nous attendons l'amélioration de notre sort, non d'une entreprise de bouleversement, mais bien d'une étude réfléchie de nos desiderata.

« Le Sénat aura prochainement à examiner la loi sur les accidents des chemins de fer, votée par la Chambre des députés. Nous espérons qu'il aura à cœur de garantir la situation des mécaniciens et des chauffeurs et d'améliorer leurs conditions de travail. Mais de telles réformes ne se peuvent effectuer que dans le calme, avec pour soutien la confiance de la nation.

« Or, désorganiser la vie sociale par une grève, serait s'aliéner pour toujours les sympathies nationales que nous avons acquises par l'attitude ferme et patriotique dont nous nous sommes jamais départis en présence des pressions invasions dévorantes et à l'indiscipline.

« Camarades, vous resterez sur vos machines, confiants dans le pouvoir des lois et forts du sentiment de votre devoir. »

Voilà un fier langage qui honore autant M. Humbert qu'il déshonore le syndicat Dreyfus et ses machinations antipatriotiques.

La situation
Paris. — Cet après-midi, un calme absolu règne dans toutes les gares et les ateliers de dépôt.

On peut affirmer qu'aujourd'hui vendredi les effets de la grève ne se feront plus sentir dans les travaux de l'Exposition. Le nombre des ouvriers qui travaillent est le même qu'avant de la grève sur tous les chantiers.

Dans les usines métallurgiques qui doivent livrer d'importantes fournitures, la reprise du travail est très satisfaisante.

Au ministère du commerce, on considère la grève comme entièrement terminée, en ce qui concerne l'Exposition.

A la gare Saint-Lazare, on comptait, à midi, cent vingt employés du réseau de la banlieue qui n'ont pas repris le service.

A la gare Saint-Lazare proprement dite, le personnel est au complet.

A la gare Montparnasse, il y a un fort détachement du génie et une compagnie du 45^e de ligne.

A la gare du Nord, on nous affirme qu'aucune défection ne s'est produite dans le personnel. Sept compagnies d'infanterie sont réparties de la gare du Nord, à la station d'Erment, pour surveiller les travaux d'art. Deux compagnies du génie, venant de Versailles, restent en permanence à la gare, pour le cas où leurs connaissances techniques pourraient être utiles.

Les Grèves du Bâtiment
A la Bourse du Travail

Paris. — Emprisonnement bien moindre que celui manifesté les jours précédents, ce matin, de la part des grévistes terrassiers qui n'assistent qu'en petit nombre à la réunion de la Bourse du Travail.

Aucun discours pour la grève a été prononcé et l'attitude conciliatrice de la Ville de Paris, ainsi que les conditions faites par les entrepreneurs, ont visiblement produit un effet considérable sur les grévistes.

La réunion de ce matin se faisant l'interprète du sentiment général de concorde et d'union qui prévaut aujourd'hui dans les esprits, a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les terrassiers et puisatiers décident de reprendre le travail sur les chantiers de la Ville de Paris, mais ceux qui travailleront sur ces chantiers viendront en aide, dans toute la mesure qu'il leur sera possible, à ceux qui continueront la lutte contre les entrepreneurs qui n'auront pas adhéré au prix de série de 1882 par leurs signatures. »

Le comité central
Paris. — Le comité central de la grève, originaire ne plus avoir son indépendance à la Bourse du Travail, s'est installé au café Jules, boulevard Magenta.

Ce comité communique la note suivante :

« Le comité central proteste contre les paroles prononcées dans la réunion des terrassiers accusant le comité central de ne pas distribuer les fonds de grève avec parcimonie. Le comité réplique que les secours reçus entre les plus nécessiteux ont été distribués ce matin 2.106 fr. 50 à 9.567 grévistes. »

Bon ! voilà que le comité central de la grève se conduit comme le *Vooruit* belge et les coopératives de Carmaux *primo* *bicamptis*. Emplissons d'abord nos poches, puis nous verrons pour les autres !... ces bons collectivistes, las de farceurs.

Les débardeurs
Paris. — Les débardeurs du charbonnage ont repris le travail depuis hier. Ils ont obtenu une partie de leurs revendications, c'est-à-dire la journée de 8 francs. Les entrepreneurs n'ont pas encore adhéré aux autres desiderata de cette corporation.

Les débardeurs des quais n'ont pas reçu satisfaction. En conséquence ils ont décidé la grève à outrance.

Ils espèrent obtenir les mêmes avantages que les débardeurs du charbonnage et dans ce cas, ils reprendront probablement le travail.

Les colporteurs
Les colporteurs du Pont de Flandre sont encore en grève. Ils réclament 0 fr. 65 par sac la provision des charbons d'éclairage. Aucune entente n'est encore intervenue entre les patrons et cette corporation.

Les démolisseurs
Les démolisseurs qui, hier, avaient accepté de reprendre le travail aux conditions de 0 fr. 55 pour les compagnons et de 0 fr. 55 pour les garçons n'ont encore reçu aucune notification de la part de la chambre syndicale patronale. Cette réponse paraîtra sans doute aujourd'hui aux ouvriers, car les patrons dans une lettre publiée il y a quelques jours avaient accepté ces conditions et il est douteux qu'ils reviennent sur cette décision.

L'ultimatum des peintres
Paris. — Les peintres se sont réunis à deux heures, salle Bondy.

Ils ont décidé d'adresser la lettre suivante au président du conseil.

« Monsieur le président,
« Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la décision prise par notre corporation.

« La corporation des peintres, réunie en assemblée générale le 14 octobre, invite le conseil des ministres à présenter dès le rentrée des Chambres un projet de loi consacrant le principe de la journée de 8 heures avec un minimum de salaire de 8 francs. Les liges essentielles de ce projet de loi sont les suivantes :

« A l'heure, la salle des Pas-Perdus est gardée par deux factions, l'une armée au pied. Queques groupes de gardiens de la paix se promènent de long en large ou causent dans les coins. Aux alentours de la salle, une dizaine de soldats bicyclistes en tenue de course attendent patiemment que l'on ait besoin de leurs services.

« L'intérieur de la gare est dissimulé assez adroitement une compagnie du 52^e de ligne.

« Les officiers se promènent en causant ; de loin en loin, on aperçoit quelques soldats auxquels on ne prendrait pas garde, si l'on ne savait, d'autre part, le motif de leur présence.

« Les hommes sont divisés en deux groupes placés l'un à l'extrémité du pont de la gare, l'autre à l'extrémité de celui du Rhône, au milieu des wagons de marchandises.

Pour lutter contre la pluie froide qui tombe avec persistance, ils se pressent autour des braseros et font le café, ou

travail reprendra dans tous les chantiers et ateliers. »

Les peintres se maintiennent donc sur le seul terrain de la revendication de la journée de 8 heures avec salaire de huit francs et abandonnent l'application de la série de 1882, qui alloue aux compagnons 0 fr. 80 de l'heure.

Un ordre du jour engageant la corporation à lutter à outrance jusqu'à complète satisfaction a été ensuite voté à l'unanimité.

La sortie s'est effectuée sans incident.

Les métallurgistes
La fédération des métallurgistes s'est réunie ce matin à la Bourse du Travail. Plus de 4.000 ouvriers y assistaient. Plusieurs orateurs se sont fait entendre. Tous ont été partisans de la grève générale. Le secrétaire a fait connaître qu'il avait reçu de nombreuses adhésions à la grève et a engagé l'assemblée devant le mouvement des chemins de fer, à continuer plus que jamais par la solidarité la lutte contre les patrons.

Un ordre du jour dans ce sens a été voté par les assistants qui se sont séparés aux cris de « Vive la grève ! »

Les serruriers
Les serruriers, réunis à la salle des grèves au nombre de trois mille ont voté à l'unanimité un ordre du jour décidant la continuation de la lutte.

Reprise partielle du travail
8.000 ouvriers environ ont ce matin repris le chemin de chantier.

Nul doute que demain ce chiffre soit beaucoup plus supérieur.

Les menuisiers négocient la reprise
Paris. — La corporation syndicale des menuisiers avait ce matin après-midi ses adhérents à la Bourse du Travail ; 5.000 syndiqués avaient répondu à l'appel du comité. La plus grande partie d'entre eux stationnait au dehors, sur le terre-plein de la Bourse du Commerce, vu l'extrémité du local.

Après une discussion des plus calmes, à laquelle n'ont pris part que des ouvriers, une délégation s'est rendue auprès du comité patronal pour débattre les conditions de la reprise du travail.

La sortie s'est effectuée dans le plus grand calme.

Pas de grève générale
Sur les quinze corporations y compris les chemins de fer qui ont voté la grève et qui ont suivi le mouvement, trois d'entre elles, les terrassiers, les démolisseurs et les débardeurs, grévistes de la première heure, ont à peu près repris le travail ou en tous cas ne tarderont pas à le reprendre.

Les peintres, tout en continuant la grève consentent à entrer en relations avec les patrons et demandent la protection du Parlement.

C'est un indice d'apaisement et nul doute que dans quelques jours, eux aussi reprendront le travail. Les onze autres corporations, telles que les maçons, les serruriers, les menuisiers, paraissent décidées à la lutte, en tous cas, les prévisions d'une grève absolue générale doivent être écartées, pour le moment du moins.

Les agissements du syndicat des chemins de fer entraineront certainement, dans l'un ou l'autre sens, beaucoup de dissidents.

Occupation militaire des Gares

A LYON
Hier, à cinq heures du soir, des dépêches chiffrées parvenues de Paris ont prescrit au préfet du Rhône et au gouverneur militaire de Lyon de s'entendre pour les mesures à prendre en vue d'assurer la liberté du travail sur le réseau P.-L.-M., menacé par une décision du fameux comité Guérard qui, à Paris, avait décidé la grève générale des chemins de fer.

Aussitôt, le gouverneur militaire a fait assigner toutes les troupes de la garnison, tandis que le préfet du Rhône prescrivait aux gardiens de la paix de rester dans leurs casernes pour attendre des ordres.

Ces ordres étaient ceux-ci : occupation militaire des gares de Lyon, mise à la disposition des commissaires spéciaux d'un certain nombre d'agents.

Ils ont été aussitôt exécutés. A 9 heures, les troupes désignées à cet effet ont revêtu la tenue de campagne et ont été dirigées sur divers points.

A la gare de Perrache, un bataillon du 52^e. Trois compagnies ont formé les faisceaux dans la cour extérieure, une s'est installée dans des wagons de

HOSPICES CIVILS DE LYON

Adjudication le 13 octobre 1938, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, à une heure, par devant M. Mugnet, notaire, demeurant rue Puits-Galliot, n° 1, de la masse n° 77, située entre la rue Raubais, l'avenue de Saxe, la rue de Bonnel et la rue Pierre-Corneille.
Surface : 6.836 mètres. — Mise à prix : 1.206.600 francs, soit 175 francs le mètre carré.
Renseignements à l'Administration centrale des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56.

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUESM^{re} LejeuneMunicipal diplômé du Conservatoire de Paris
LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
Avec facilité de remboursement
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS
La Maison entretient gratuitement ses pianos en location



HOTEL JEANNE D'ARC

(Petite-Bombard)
PARIS-MICHELLE, rue de la Bombard, 6, LYON
6 francs par jour; Repas à partir de 2 francs
LE PLUS ANCIEN HOTEL COMMODITÉ CLASSE

Polices remboursables à 100 fr.

Par le versement de 1 fr. par mois pendant 60 mois, on se constitue un capital de 100 fr. dont le remboursement par fractions successives de 100 fr. est assuré en 64 tirages de 2 fr. par mois assurés un capital de 2000 fr. et ainsi de suite, c'est-à-dire autant de fois 100 fr. qu'il est versé de franc par mois pendant 60 mois.
Société Mutuelle Française
Rue de la Charité, 50, LYON
Tirages par an : 15 JAN. 15 MAR. 15 MAI 15 JUIL. 15 SEPT. 15 NOV.
Le Sociétaire participe aux tirages de sa mise en jeu. Ceux dont les numéros ne sont pas sortis au remboursement anticipé pendant les 60 mois de versement continuent à participer à tous les tirages ultérieurs jusqu'à parfait remboursement du capital souscrit.
Envoi l^{re} des Tarifs et Prospectus sur demande.
Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, r. Bâ-d'Argent ou aux AGENCES DES DÉPARTEMENTS

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
VERMOREL PETROLE MAHN

AVERTISSEMENT : Les cheveux tombent à cause d'un manque de vitamine. Le Vermorel Petrole Mahn les fait pousser à nouveau.
Société Vermorel, 10, rue de la République, LYON.

EN VENTE
A L'AGENCE FOURNIER
12, rue Comfart, 14, à Lyon

LE PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER

A LYON ET SES ENVIRONS
Contenant : Renseignements sur les administrations, Prédits historiques, Monuments, Promenades, Excursions, Plan de la ville.

LE GUIDE DE GRENOBLE

et ses environs
La Grande-Chartreuse, Uriage, Allevard, La Motte-Souvoron, Sassenage, etc. — Description et renseignements sur Promenades, Monuments, etc.

LE GUIDE DE CLERMONT-FERRAND

ROYAT ET SES ENVIRONS
avec le NOUVEAU Plan complet de la Ville
Ces trois ouvrages sont indispensables aux étrangers qui visitent la grande cité lyonnaise, aux touristes qui parcourent les beaux sites du Dauphiné, ainsi qu'aux baigneurs qui fréquentent nos stations thermales.
Chaque Guide se vend 0.50; par la poste 0.65

PIANOS D'OCCASION

Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Près la gare St-Jean)
GRAND, PETIT, etc. — Garantie sur tous les instruments
Vente, location, échanges & réparations
Maison recommandée à nos Lecteurs

L'EAU SOUVERAINE

VARICES — PLAIES VARIEUSES — ULCÈRES — HÉMORRHOÏDES
GUÉRISON assurée. Soulagement immédiat par
L'EAU SOUVERAINE
de Dr BARRIOL, 1, rue de la République, LYON.
Pharm. de l'ÉLÉPHANT, 6, rue St-Géme, LYON



COLOSSE DE RHODES

HENRI BONJOUR & C^e

Successeur de DUFFIN

Lyon, 42-44, Cours de la Liberté, 42-44, Lyon

ACTUELLEMENT

EXPOSITION de MOBILIERS

PRÊTS A ÊTRE LIVRÉS

ATELIERS DE SCULPTURE, ÉBÉNISTERIE

SIÈGES & TENTURES

PRIX DE FABRIQUE

D'AFFICHES

de toutes DIMENSIONS

SPECIALITÉ

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la commande

INSTALLATION SPÉCIALE POUR BROCHURES, LIVRES

et en général tous les travaux de longue haleine

= Tirages de Luxe en Noir et en Couleurs =

Impression à de bonnes conditions de tous Organes périodiques et quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE

LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'imprimerie Universelle est la seule de Lyon qui, en cas d'urgence, livre à toute heure du jour ou de la nuit.

Imprimerie Universelle

35 rue Conde LYON

Adjointe à la France Libre

A CÉDER

1° Deux études d'huissiers dont une à Lyon ;
2° Un local public d'un revenu net de 8.000 fr.

A VENDRE

Un domaine dans les Dombes de 44 hectares d'un revenu de 2.000 fr.

ON ACHETERAIT

La jouissance de petite maison dans la zone franche (Savoie, Haute-Savoie ou Ain).
S'adresser à M. GAVAND, ancien notaire, rue de la Charité, 6, Lyon.

Pour Vendre ou Acheter

PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'adresser à M. CHABERT, 1, rue de la République, LYON.
Commissionnaires en Immobilier à VALENCE (Drôme)

Rotisserie Marseillaise de Café

Maison d'Importation au Havre et à Marseille

La plus importante Usine française torréifiant 5.000 kilos par Jour

Le succès et les appréciations toutes élogieuses que nos qualités ont obtenues auprès des amateurs et fins connaisseurs de café nous autorisent à affirmer la supériorité incontestable de notre marque et nous permettent de citer notre café marque bleue comme étant

LE MEILLEUR CAFÉ TORRÉFIÉ

Dépôt général : 8, Place Bellecour, 8, Lyon

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE
Se majorer
des Contrefaçons

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, à LYON

GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.Prix : 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

GUÉRISON RADICALE SANS OPERATION

de L'ONGLE INCARNÉ
par le Baume Presson
préparé à la Pharm. HUTET, montée des Carmes, 26, Lyon. Envoi d'un flacon contre mandat-poste 5 fr. 25.

LYON, 6, rue St-Géme, 6, LYON

GRANDE PHARMACIE

L'ÉLÉPHANT

Maison de Confiance et de Bon Marché

NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX
Défiant toute concurrence
Médicaments toujours frais. — Détail au prix de gros. — Prix fixe
Consultations gratuites par le Dr BARRIOL, 1, rue de la République, LYON

BOURSE DE PARIS du 14 Octobre

BOURSE DE LYON du 14 Octobre

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS	TERME	ACTIONS	COMPT.	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
102 05	0/0 Français, opt.	101 80		Bank. Nat. Mexique	498	102 17	0/0 Français, opt.	101 80	102 17	0/0 Français, opt.	101 80	102 17	0/0 Français, opt.	101 80	102 17	0/0 Français, opt.	101 80	102 17	0/0 Français, opt.	101 80	102 17	0/0 Français, opt.	101 80
102 17	— terme	101 92	92	Robinson Bank	497	102 17	— compans 500.	101 80	102 17	— compans 500.	101 80	102 17	— compans 500.	101 80	102 17	— compans 500.	101 80	102 17	— compans 500.	101 80	102 17	— compans 500.	101 80
102 17	0/0 Amortissable	101 92		Omibus de Paris	496	102 17	0/0 Amortissable	101 92	102 17	0/0 Amortissable	101 92	102 17	0/0 Amortissable	101 92	102 17	0/0 Amortissable	101 92	102 17	0/0 Amortissable	101 92	102 17	0/0 Amortissable	101 92
105 60	1/2 0/0, opt.	105 45		Voitures de Paris	495	105 85	1/2 0/0, opt.	105 45	105 85	1/2 0/0, opt.	105 45	105 85	1/2 0/0, opt.	105 45	105 85	1/2 0/0, opt.	105 45	105 85	1/2 0/0, opt.	105 45	105 85	1/2 0/0, opt.	105 45
105 80	— terme	105 55		RENTES	494	105 85	— compans 600.	105 45	105 85	— compans 600.	105 45	105 85	— compans 600.	105 45	105 85	— compans 600.	105 45	105 85	— compans 600.	105 45	105 85	— compans 600.	105 45
91 90	Italie 5 0/0	102 05	110	Egypte unifiée	110 15	91 90	Bons à lots 1887	53 50	91 90	Bons à lots 1887	53 50	91 90	Bons à lots 1887	53 50	91 90	Bons à lots 1887	53 50	91 90	Bons à lots 1887	53 50	91 90	Bons à lots 1887	53 50
92 07	Extérieure 4 0/0	102 05	105 05	— privilégiée	103 10	92 07	Est 5 0/0	138 15	92 07	Est 5 0/0	138 15	92 07	Est 5 0/0	138 15	92 07	Est 5 0/0	138 15	92 07	Est 5 0/0	138 15	92 07	Est 5 0/0	138 15
95 10	Russie 2 1/2 1891	95 15	102 05	Hongrois 4 0/0	102 25	95 10	Exposition 1889	125	95 10	Exposition 1889	125	95 10	Exposition 1889	125	95 10	Exposition 1889	125	95 10	Exposition 1889	125	95 10	Exposition 1889	125
96 55	— 1888	96 60	102 05	Russe 1879-89 4 0/0	102 15	96 55	— 1900	16 50	96 55	— 1900	16 50	96 55	— 1900	16 50	96 55	— 1900	16 50	96 55	— 1900	16 50	96 55	— 1900	16 50
100 25	— 2 1/2 1891	100 30	102 05	— 1880	102 15	100 25	de la Presse	12 50	100 25	de la Presse	12 50	100 25	de la Presse	12 50	100 25	de la Presse	12 50	100 25	de la Presse	12 50	100 25	de la Presse	12 50
100 30	Turc 4 0/0 série C	100 35	102 05	— 1880	102 15	100 30	Lots du Congo	12 50	100 30	Lots du Congo	12 50	100 30	Lots du Congo	12 50	100 30	Lots du Congo	12 50	100 30	Lots du Congo	12 50	100 30	Lots du Congo	12 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1889	102 25	100 30	P. L. M. 5 0/0	138 15	100 30	P. L. M. 5 0/0	138 15	100 30	P. L. M. 5 0/0	138 15	100 30	P. L. M. 5 0/0	138 15	100 30	P. L. M. 5 0/0	138 15	100 30	P. L. M. 5 0/0	138 15
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1890 et 2	102 25	100 30	— 2 1/2	439	100 30	— 2 1/2	439	100 30	— 2 1/2	439	100 30	— 2 1/2	439	100 30	— 2 1/2	439	100 30	— 2 1/2	439
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1890 4	102 25	100 30	Dauphiné 3 0/0	473 55	100 30	Dauphiné 3 0/0	473 55	100 30	Dauphiné 3 0/0	473 55	100 30	Dauphiné 3 0/0	473 55	100 30	Dauphiné 3 0/0	473 55	100 30	Dauphiné 3 0/0	473 55
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1895 5	104 90	100 30	Fusion antérieure	473 50	100 30	Fusion antérieure	473 50	100 30	Fusion antérieure	473 50	100 30	Fusion antérieure	473 50	100 30	Fusion antérieure	473 50	100 30	Fusion antérieure	473 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 6	67	100 30	— nouvelles	469 50	100 30	— nouvelles	469 50	100 30	— nouvelles	469 50	100 30	— nouvelles	469 50	100 30	— nouvelles	469 50	100 30	— nouvelles	469 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0 1 et 2	102 25	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50
100 30	— série D	100 35	102 05	— 1894 4 0/0	439	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0	474 50	100 30	— 5 0/0</	